LE PARI de Tchékhov

Par une sombre nuit d'automne, le vieux banquier allait et venait dans son cabinet, se souvenant que quinze années auparavant, il avait donné une soirée à laquelle assistaient beaucoup de gens d'esprit, en majorité des savants et des journalistes, et au cours de laquelle on avait tenu des conversations intéressantes. On y avait notamment parlé de la peine de mort, à laquelle les invités étaient presque tous hostiles. Ils trouvaient ce mode de châtiment vieilli, inconvenant en pays chrétien, et immoral ; il aurait dû, à l'avis de plusieurs, être remplacé par la réclusion à perpétuité.

- Messieurs, avait déclaré le banquier, je ne suis pas de votre avis. Je n'ai subi aucune des deux peines, mais pourtant, autant que j'en puisse juger à priori, je trouve la peine de mort plus morale et plus humaine que la réclusion. La mort supprime d'un seul coup, et la réclusion perpétuelle lentement. Des deux bourreaux, lequel est le plus humain ? Celui qui vous occis. En quelque minutes, ou celui qui, durant de longues années, vous arrache la vie ?

— Les deux choses, remarqua un des invités, sont pareillement immorales parce que toutes deux reviennent au même : l'anéantissement. L'Etat n'est pas Dieu. Il n'a pas le droit de ravir ce qu'il ne peut rendre, si l'idée lui en venait.

Parmi les invités se trouvait un étudiant en droit, d'environ vingt-cinq ans, auquel on demanda son opinion. Il dit :

— La peine de mort et la réclusion perpétuelle sont également immorales, mais si l'on m'offrait de choisir, je choisirais assurément la seconde. Mieux vaut vivre n'importe comment que pas du tout.

Une discussion animée s'engagea. Le banquier, alors jeune et nerveux, s'échauffa soudain jusqu'à frapper la table du poing et s'écria, en s'adressant à l'étudiant :

— C'est faux ! Je parie deux millions que vous ne passeriez pas cinq ans en cellule ! …

— Si vous parlez sérieusement, répondit l'étudiant, je tiens le pari que je resterai non pas cinq ans, mais quinze.

— Quinze ans ! C'est tenu ! cria le banquier. Messieurs, je parie deux millions !

— Entendu ! dit l'étudiant. Vous pariez deux millions, et moi ma liberté !

Et l'absurde, le stupide pari fut fait… Le banquier, gâté et léger, qui ne connaissait pas le nombre de ses millions, était enthousiasmé du pari. Au souper, il plaisanta l'étudiant et dit :

— Réfléchissez, jeune homme, tant qu'il en est temps encore. Deux millions sont pour moi une bagatelle, et vous risquez de gâcher quatre à cinq des meilleures années de votre vie. Je dis quatre ou cinq années, parce que vous ne resterez pas enfermé d'avantage… N'oubliez pas non plus, malheureux, que la réclusion forcée. L'idée que vous aurez le droit de reprendre à tout moment la liberté empoisonnera votre existence. Je porte peine pour vous.

A présent, allant et venant dans son cabinet et se remémorant tout cela, le banquier se disait : "Pourquoi ai-je fait ce pari ? Quelle utilité que cet homme ait perdu quinze années et que je sacrifie deux millions ? Cela peut-il prouver que la peine de mort l'emporte sur la

réclusion à perpétuité, ou lui est inférieure ? Non et non ! Bêtise ! Ineptie ! C'était de ma part une lubie d'homme gavé, et, de la part de cet étudiant, pure cupidité."

Le banquier se rappela ensuite ce qui était arrivé depuis cette soirée. Il avait été décidé que le juriste passerait sa réclusion, sous le plus sévère contrôle, dans un des pavillons du jardin du banquier. On convint que, pendant quinze années, il serait privé du droit de franchir le seuil du pavillon, de voir des êtres vivants, d'entendre des voix humaines et de recevoir lettres ou journaux. Il lui était loisible d'avoir un piano, de lire des livres, écrire des lettres, de boire à son gré et de fumer. Il pouvait, aux termes du pacte, communiquer avec le monde extérieur par un guichet fait exprès. Tout ce dont il aurait besoin — livres, musique, vins, etc., etc., — il pourrait le recevoir en n'importe quelle quantité sur des bons, mais par le guichet seulement. La convention prévoyait tous les détails pour que la réclusion fût stricte. Elle obligeait l'étudiant à demeurer enfermé exactement quinze années à partir de midi, le 14 novembre 1870, jusqu'à midi le 14 novembre 1885. La moindre tentative du reclus pour rompre le contrat, même deux minutes avant le terme, libérerait le banquier de l'obligation de payer les deux millions.

La première année de réclusion, le jeune homme, à en juger par ses courts billets, souffrit beaucoup de la solitude et de l'ennui. Jour et nuit, dans son pavillon, on entendait le piano. Le reclus refusait vin et tabac. Le tabac infectait l'air de sa chambre. La première année on apporta de préférence au juriste des livres à sujets frivoles, romans à intrigues d'amour compliquées, récits criminels ou fantastiques, comédies. La seconde année, dans le pavillon, on entendit de la musique. Les bons ne demandaient que des classiques. La cinquième année, la musique recommença et le reclus demanda du vin. Ceux qui l'observaient par la lucarne disaient qu'il ne fit, toute l'année, que manger, boire, et rester couché ; il baillait souvent, et se parlait d'un air fâché. Il ne lisait plus. Parfois, la nuit, il se mettait à écrire. Il écrivait longtemps, et déchirait en morceaux, le matin, tout ce qu'il avait écrit. On l'entendit plus d'une fois pleurer.

Au milieu de la sixième année, le détenu s'occupa assidûment de langues, de philosophie et d'histoire. Il s'en occupait avec tant d'avidité que le banquier parvenait à peine à lui procurer les livres qu'il demandait. Durant quatre années on fit venir pour lui, aux termes de ses demandes, près de six cents volumes. Au cours de cette fringale de lecture, le banquier reçut de son prisonnier la lettre suivante :

Un coup de Mon cher geôlier, je vous écris ces lignes en six langues. Faites-les lire à des gens compétents. S'ils n'y trouvent aucune faute, je vous supplie de faire tirer fusil dans le jardin. Ce coup de feu me dira que mes efforts n'ont pas été vains. Les génies de tous les siècles et de tous les pays emploient des langues différentes, mais brûlent tous de la même flamme. Oh ! Si vous sauriez quel bonheur céleste éprouve mon âme de les comprendre maintenant.

Le désir du prisonnier fut accompli. Le banquier fit tirer deux fois dans le jardin. Ensuite, au bout de dix années, le juriste resta assis dans le pavillon sans bouger, lisant l'Evangile. Il paraissait surprenant au banquier qu'un homme qui avait lu en quatre années six cent livres difficiles, en eut employé une tout entière à lire un livre facile à comprendre et peu long. Après l'Evangile, vint le tour de l'histoire de la religion et de la théologie. Pendant les deux dernières années, le reclus lut beaucoup sans aucun choix. Tantôt il s'occupait de sciences naturelles, tantôt demandait les œuvres de Byron ou celles de Shakespeare. En même temps qu'un ouvrage de chimie ou de médecine, il envoyait des bons demandant un roman et quelque traité de philosophie ou de religion. On eut dit, à ces lectures, qu'il flottait en mer au milieu des débris

d’un vaisseau, et que, voulant sauver sa vie, il s’accrochait frénétiquement à une épave, ou à une autre.

Le banquier, devenu vieux, se remémorait tout cela, et songeait : " Demain à midi il regagnera sa liberté. Selon notre accord je dois lui payer deux millions. Si je le fais vraiment, c'en est fait de moi : je serai tout à fait ruiné. "

Quinze années auparavant, le banquier ne connaissait pas le chiffre de sa fortune, mais à présent, il craignait de se demander ce qu’il avait le plus, d’argent ou de dettes ? Un jour forcené à la Bourse, des spéculations hasardées et une ardeur qu’il n’avait pas pu dominer, même en sa vieillesse, avaient peu à peu ébranlé ses affaires. Et l’homme riche et fier, sans appréhension, sur de lui-même, était devenu un banquier de second ordre qui tremblait à la moindre hausse ou à la moindre baisse. " Non, c’en est trop ! La seule chose qui puisse me sauver de la faillite et de la honte, c’est la mort de cet homme."

Trois heures sonnèrent. Le banquier prêta l’oreille. Dans la maison tout le monde dormait. On n’entendait que le sifflement des arbres, transis de froid. Tachant de ne faire aucun bruit, le banquier tira de son coffre-fort la clef de la porte qui n’avait pas été ouverte depuis quinze ans. Il mit son pardessus et sortit de la maison. Le jardin était noir et froid. Il pleuvait. Un vent coupant tourmentait les arbres. Le banquier, tant qu’il fit effort, ne voyait ni la terre, ni les blanches statues, ni le pavillon, ni les arbres. Etant arrivé près du pavillon, il appela deux fois le veilleur de nuit ; il n’eut pas de réponse. Le veilleur s’était évidemment mis à l’abri du mauvais temps et sommeillait quelque part à la cuisine ou dans la serre. > Il tâtonna dans l’obscurité sur les marches et à la porte, et pénétra dans l’antichambre du pavillon, puis dans un petit corridor, ou il fit partir une allumette. Il n’y avait personne. Il aperçut un lit sans literie, et, dans un coin, un poêle de fonte, tout noir. Les scellés de la porte du prisonnier étaient intacts. Lorsque l’allumette s’éteignit, le vieillard, tremblant d’émotion, regarda par la lucarne. Une bougie éclairait faiblement la pièce ou, à sa table de travail, était assis le prisonnier. On ne voyait que son dos, ses cheveux et ses mains. Devant lui, sur deux fauteuils, près de lui et sur le tapis, des livres étaient ouverts. Cinq minutes passèrent sans que le détenu eut bougé le moins du monde. Quinze ans de réclusion lui avaient appris à garder l’immobilité. Le banquier frappa du doigt à la lucarne. Le reclus, même à cela, ne fit aucun mouvement. Le banquier arracha alors avec précaution les scellés et introduisit la clef dans la serrure. La serrure rouillée fit un bruit rauque, et la porte grinça. Le banquier attendait un cri immédiat d’étonnement, des pas ; mais il s’écoula deux ou trois minutes, et tout resta paisible comme avant. Le vieillard se décida à entrer.

L’homme assis différait des hommes ordinaires. C’était un squelette recouvert de peau, à longs cheveux, comme ceux d’une femme, et la barbe emmêlée. Son teint était jaune, terreux, ses joues creuses ; son échine était longue et étroite. La main qui soutenait sa tête poilue était si maigre et si diaphane quelle faisait mal à voir. Les cheveux s’argentait déjà, et à regarder sa figure épuisée et vieille, personne n’eut cru que cet homme n’avait que quarante ans. Il dormait … Sur la table, devant sa tête inclinée, se trouvait une feuille de papier couverte d’une écriture fine.

Le banquier prit la feuille et lut :

"Demain à midi, je recouvrerai ma liberté et le droit de communiquer avec les hommes. Mais avant de quitter cette chambre et de revoir le soleil, je considère comme un devoir de vous dire

quelques mots. En toute conscience et devant Dieu qui me voit, je déclare que je méprise la liberté, la vie et la santé, et tout ce que vos livres appellent les biens de la terre.

J'ai attentivement étudié pendant quinze ans la vie d'ici-bas. Il est vrai que je ne voyais ni la terre, ni les gens, mais je humais dans vos livres un vin parfumé. Je chantais des chants ; je poursuivais dans les bois les serfs et les sangliers ; j'aimais des femmes… des beautés aériennes comme des nuages, créées par la magie de vos poètes de génie, me visitaient la nuit et me murmuraient de merveilleux contes qui me tournaient la tête. J'escaladais, dans vos livres, les cimes de l'Elbrouz et du mont blanc, et je voyais de là le soleil se lever. Le soir, de son or pourpre, il enflammait le ciel, l'océan et le sommet des monts. J'ai vu, de là-haut, l'éclair déchirer les nuées au-dessus de moi ; j'ai vu les vertes forets, les champs, les fleurs, les lacs, les villes ; j'ai entendu les chants des sirènes et le pipeau des bergers. J'ai touché les ailes des beaux démons qui volaient vers moi pour me détourner de Dieu… Je me suis, dans vos livres, précipité dans des ravins sans fond. Je faisais des miracles ; je tuais, je brûlais des villes ; je prêchais de nouvelles religion ; je conquérais des royaumes entiers…

Vos livres m'ont donné la sagesse. Tout ce que la pensée infatigable de l'homme a créé pendant des siècles se trouve, ramassé en un petit volume, sous mon crane. J'ai, je le sais, plus de sens que vous tous. Et je méprise vos livres ; et je méprise les biens de la terre et la sagesse. Tout est futile, périssable, illusoire, décevant comme un mirage. Autant que vous soyez fiers, sage et beaux, la mort vous effacera de la terre, ainsi que les mulots des champs, et votre descendance, votre histoire, l'immortalité de vos génies disparaîtront, gelés ou consumés, avec le globe terrestre.

Vous êtes insensés, et ne suivez pas le bon chemin. Vous prenez le mensonge pour la vérité, la laideur pour la beauté. Vous seriez étonnés si, par suite de quelques circonstances, des grenouilles et des lézards poussaient sur les arbres au lieu de pommes ou d'oranges, ou si les roses rendaient une odeur de sueur de cheval ; ainsi m'étonné-je de vous qui avez échangé le ciel pour la terre. Je ne veux pas vous comprendre. Pour vous montrer en effet combien je méprise ce pourquoi vous vivez, je refuse les deux millions auxquels j'ai rêvé jadis comme au paradis, et que je dédaigne à présent. Pour me priver du droit de les posséder, je quitterai cette chambre cinq heures avant le terme convenu, et romprai ainsi notre pacte…"

Ayant lu cela, le banquier remit la feuille sur la table, baisa à la tête l'étrange bonhomme, se mit à pleurer et quitta le pavillon. Jamais, à aucune autre époque, même aux jours de ses plus fortes pertes à la Bourse, il n'avait ressenti pour lui-même autant de mépris qu'à cette minute. Rentré chez lui, il se coucha ; mais, longtemps, l'émotion et les larmes l'empêchèrent de s'endormir…

Le lendemain matin, les gardiens accoururent tout pâle et l'informèrent qu'ils avaient vu l'homme du pavillon sortir par la fenêtre dans le jardin, se diriger vers la porte cochère, et ensuite disparaître. Le banquier se rendit aussitôt avec ses gens dans le pavillon et constata la fuite du reclus. Pour ne pas provoquer de vains bavardages, il prit sur la table la feuille de dédit, et, revenu chez lui, l'enferma dans son coffre-fort.